

SCOT DU GRAND SAUMUROIS

Contribution CCI de Maine-et-Loire relative au développement économique



Mai 2010

1. Spécificités de l'emploi

La répartition de l'activité sur le territoire du SCOT du Grand Saumurois est relativement semblable aux moyennes départementales. Néanmoins, nous pouvons y noter la relative faiblesse de l'industrie manufacturière et des activités de soutien aux entreprises. En revanche, l'économie locale s'est plutôt bien développée dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, notamment sur le secteur viticole (grandes maisons de vins) et malgré les difficultés actuelles rencontrées dans le secteur du champignon. La force de l'économie saumuroise réside malgré tout essentiellement dans son économie résidentielle et les secteurs d'activités qui y sont liés (commerces, services à la personne, éducation, etc.)

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activités au 31 décembre 2008

	SCOT du Grand Saumurois	Maine-et-Loire
Industries agricoles et alimentaires	5,4%	4,4%
Industrie des biens de consommation	3%	4,5%
Industrie automobile	1,3%	1,1%
Industrie des biens d'équipement	1,8%	3,7%
Industries des biens intermédiaires	7,7%	8,6%
Energie	1,6%	0,5%
Construction	8,3%	7,7%
Commerce	16,5%	14,1%
Transports	3,7%	3,3%
Activités financières	1,4%	2,7%
Activités immobilières	0,9%	1,2%
Services aux entreprises	7,5%	9,8%
Services aux particuliers	6%	4,7%
Éducation, santé, action sociale	24,9%	23%
Administration	10,1%	10,7%

Source : Insee, Connaissance local de l'appareil productif

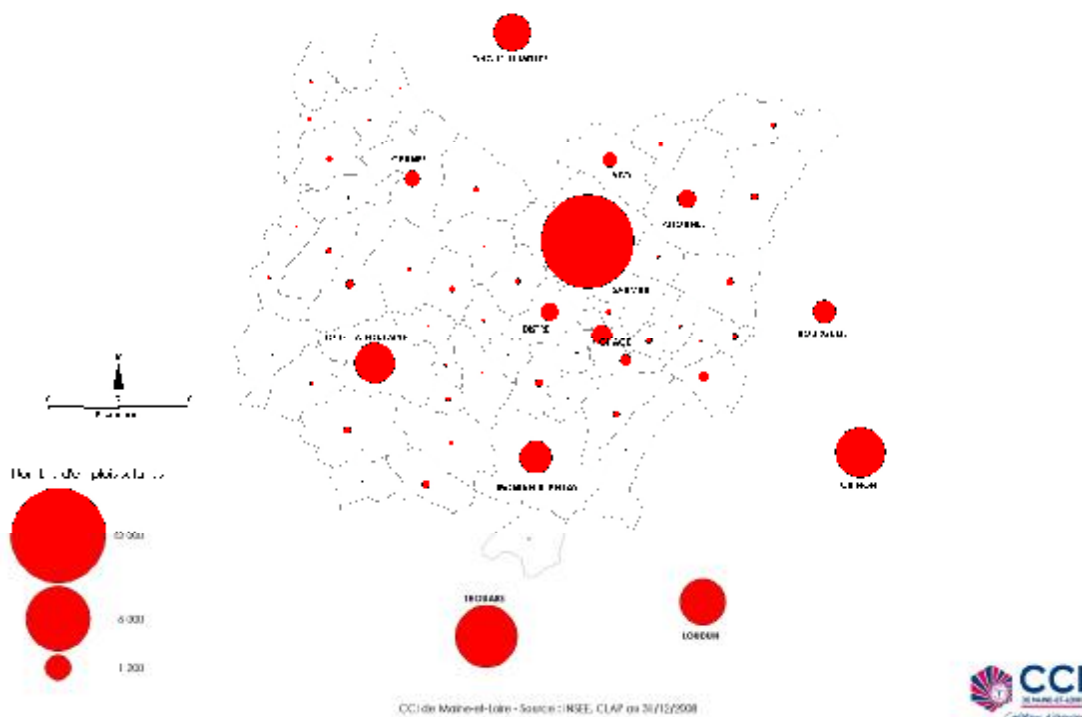
En 2008, le territoire offre 22 430 emplois salariés, soit près de 8.7% des emplois localisés dans le département.

Plus de la moitié de ces emplois (11 734) sont concentrés sur Saumur. De par sa taille et la diversité de ses activités, la ville constitue un véritable pôle départemental en termes d'emploi, complémentaire aux pôles régionaux d'Angers et Tours.

Par ailleurs, les communes de Doué-la-Fontaine et Montreuil-Bellay constituent les deux pôles d'emplois secondaires du territoire avec respectivement 2 663 et 1 822 emplois. Doué-la-Fontaine jouit d'une économie pouvant être qualifiée de diversifiée et développée. D'un autre côté Montreuil-Bellay voit son économie davantage orientée vers des activités plus productives.

Enfin, le reste du territoire et tout particulièrement le Gennois est essentiellement rural en témoigne le fait que plus de la moitié des communes du SCOT (28 sur 53) accueillent moins de 100 emplois salariés.

Carte n°1 : Répartition des emplois salariés par commune



Emplois : les enjeux

- Définir les modalités d'actions visant à affirmer la position de Saumur en tant que véritable pôle d'emploi, susceptible d'accueillir des entreprises structurantes pour le territoire ;
- Encourager le développement d'une offre dans le domaine des services aux entreprises, en particulier des services « supérieurs », aujourd'hui déficiente sur le territoire ;
- Définir les fonctions à renforcer dans les pôles d'emplois secondaires de Doué-la-Fontaine et Montreuil-Bellay afin d'apporter à l'ensemble du territoire un niveau de service, une attractivité et une plus grande compétitivité ;
- Réfléchir aux solutions à apporter pour maintenir des formes d'activités en zones rurales et limiter la perte d'autonomie de ces espaces vis-à-vis des grands centres urbains.

2. Panorama des établissements

En 2008, le territoire du SCOT du Grand Saumurois compte 4 624 établissements, soit environ 11.5% des établissements du département. La grande majorité de ces établissements occupent les secteurs du commerce, de l'éducation, santé, action sociale et des services.

Répartition des établissements par secteur d'activités au 31 décembre 2008

	SCOT du Grand Saumurois	Maine-et-Loire
Industries agricoles et alimentaires	2,7%	2,1%
Industrie des biens de consommation	2,3%	2,3%
Industrie automobile	0,1%	0,1%
Industries des biens d'équipement	1%	1,4%
Industries des biens intermédiaires	2,4%	2,5%
Energie	0,7%	0,4%
Construction	10,7%	11,2%
Commerce	21,7%	20,1%
Transports	2,3%	2,3%
Activités financières	2,1%	2,5%
Activités immobilières	5,5%	5,5%
Services aux entreprises	12,4%	15,2%
Services aux particuliers	17,1%	14,1 %
Éducation, santé, action sociale	14,8%	16,3%
Administration	4 %	4,1%

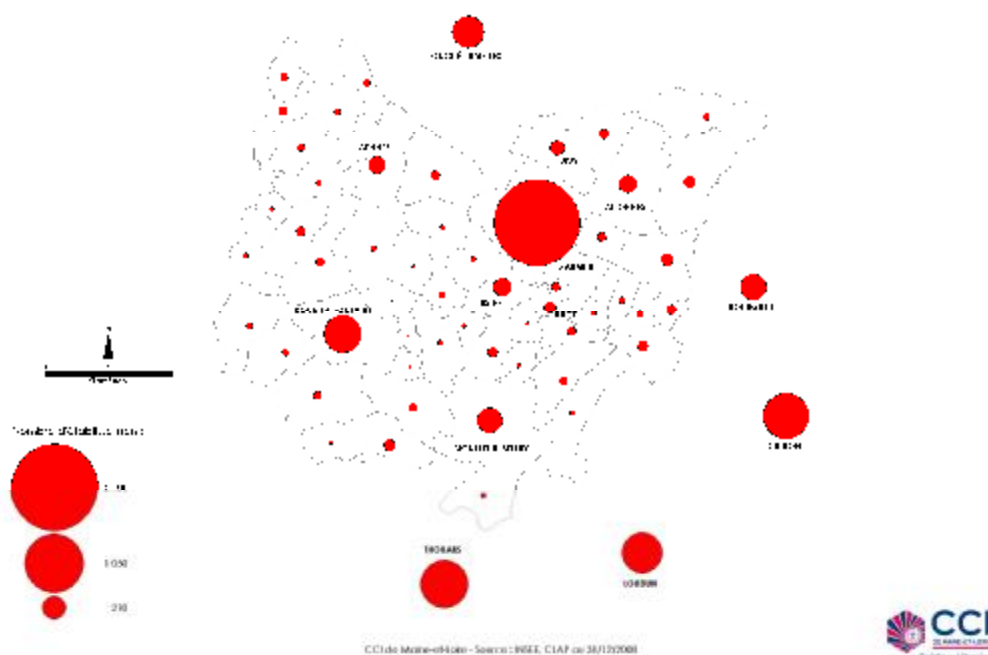
Source : Insee, Connaissance local de l'appareil productif

Avec 21.7% des établissements, le commerce est l'activité la plus représentée sur le territoire. Il se détaille de la manière suivante :

- 75% des établissements dans le commerce de détail
- 18% dans le commerce de gros
- 7% dans le commerce et réparation automobile

Ces chiffres témoignent du poids important pesé par l'économie résidentielle dans la vie économique du Saumurois. Par ailleurs, le territoire souffre de l'absence de développement de véritables filières industrielle identifiable, malgré la présence de nombreuses PME s'adressant à un marché national, voire international, certaines étant même leaders dans leurs secteurs d'activités (Alltub, Unil Opal, Euramax, Phyteurop, Denkavit ou encore Ackermann Rémi Panier.)

Carte n°2 : Répartition des établissements par commune

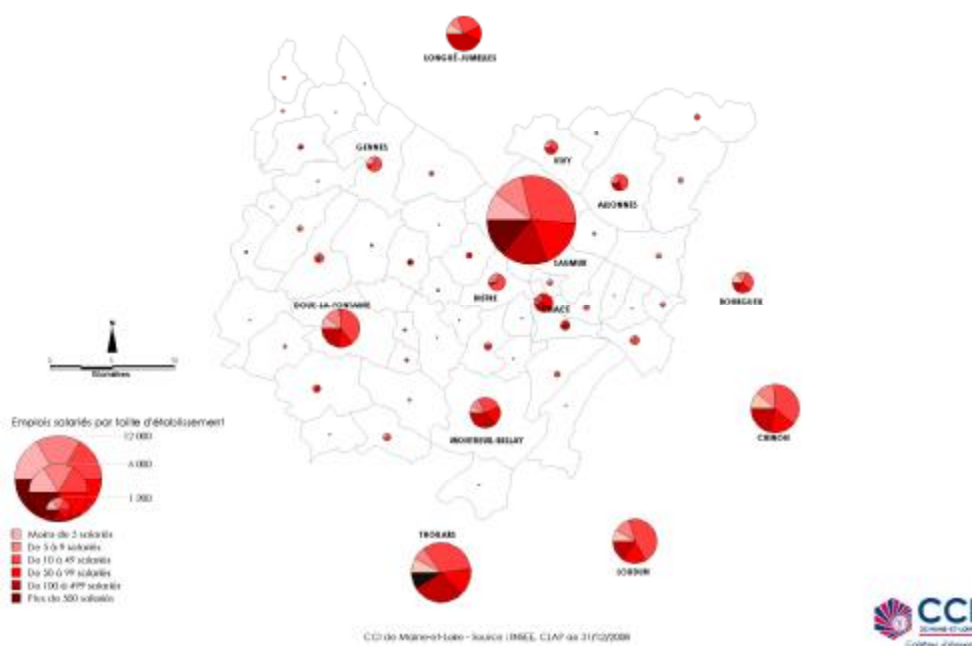


Taille et statut des établissements : les très petites entreprises largement majoritaires

L'analyse de la taille des établissements fait apparaître plusieurs tendances majeures :

- Plus de 53% des établissements sont sans salariés ;
- Les très petites entreprises (0 à 9 salariés) représentent plus de 90% du total ;
- Les entreprises de plus de 100 salariés représentent à peine 0,6% du total d'établissements (28 pour 4 624 établissements) mais emploient le quart des salariés du territoire.

Carte n°3 : Répartition des emplois salariés par commune



	SCOT du Grand Saumurois	Maine-et-Loire
Sièges et établissements principaux	85,6%	85,1%
Etablissements secondaires	14,4%	14,9%

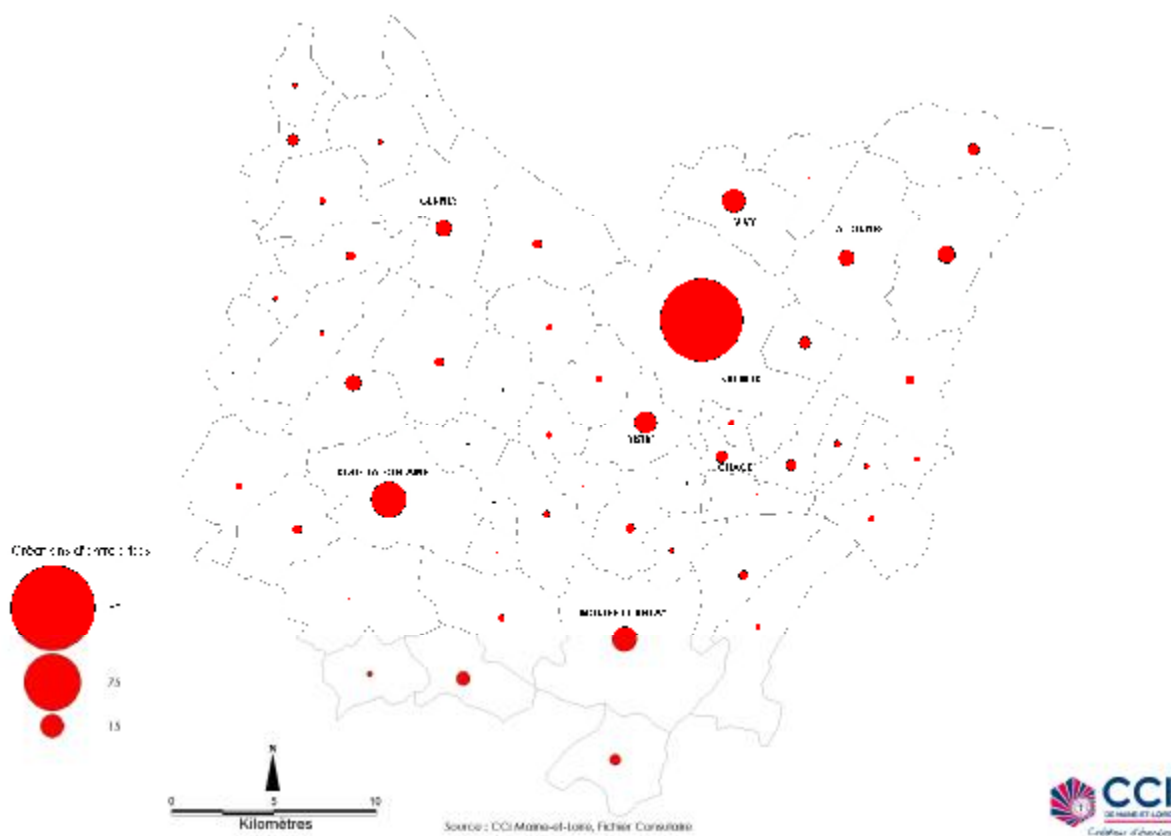
Source : CCI Maine-et-Loire, Fichier Consulaire, janvier 2010

La répartition entre sièges/établissements principaux et établissements secondaires est sensiblement identique sur le SCOT Saumurois à ce qu'on retrouve sur l'ensemble du département. Ceci démontre qu'à son échelle territoriale, Saumur dispose de certaines qualités d'attractivité lui permettant d'accueillir des établissements filiales de grandes entreprises.

Créations d'entreprises : une dynamique positive

La répartition des créations d'établissements sur le secteur témoigne de la forte polarisation du territoire. Néanmoins, outre le pôle majeur de Saumur et les pôles secondaires de Doué-la-Fontaine et Montreuil-Bellay, on constate que d'autres communes bénéficient d'une attractivité nouvelle et d'un développement de leurs activités. C'est en particulier le cas de la commune de Distré qui dispose de bonnes structures d'accueil pour les entreprises. C'est également le cas des communes situés au nord-est de Saumur qui bénéficient d'un positionnement avantageux sur l'axe Angers-Tours, renforcé par l'achèvement de l'A85 et la présence de l'échangeur autoroutier de Saumur.

Carte n°4 : Répartition des créations d'entreprises en 2009 par commune



Dénombrement des créations et radiations entre 2004 et 2009

Année	SCOT du Grand Saumurois			
	Nb. de créations totales	Nb. de créations pures	Nb. de radiations	Créations nettes
2004	293	165	240	53
2005	323	182	215	108
2006	303	190	191	112
2007	351	207	233	118
2008	390	215	324	66
2009	342	225	263	79

Source : CCI Maine-et-Loire, Fichier Consulaire, janvier 2010

La dynamique de créations d'entreprises sur le territoire du SCOT Saumurois est globalement favorable avec en particulier une période de très forte hausse d'activité sur les années 2005 à 2007. Depuis, les effets de la crise économique se sont fait sentir avec une augmentation très forte du nombre de radiations en 2008 et un léger apaisement en 2009, malgré des taux supérieurs aux années 2004-2007. Il est par ailleurs intéressant de constater que, malgré la crise, le nombre de créations pures d'entreprises (résultant de l'apparition d'une nouvelle activité) n'a jamais cessé d'augmenter, symbole d'un certain dynamisme et d'une bonne attractivité globale du territoire.

Répartition des créations d'entreprises par secteur d'activités en 2009

	CA Saumur Loire Développement	CC Doué-la-Fontaine	CC Gennois	TOTAL
Agriculture, sylviculture et pêche	1%	0%	0%	1%
Commerce	41%	37%	36%	41%
Hébergement et restauration	9%	12%	16%	9%
Industrie manufacturière	8%	4%	8%	7%
Transports et entreposage	0%	0%	0%	0%
Construction	9%	10%	4%	9%
Energie	3%	12%	8%	4%
Production gestion eau/déchets	1%	0%	0%	1%
Activités financières	4%	2%	4%	3%
Activités immobilières	1%	0%	0%	1%
Activités administratives	6%	10%	8%	6%
Santé action sociale	1%	4%	0%	1%
Enseignement	0%	0%	0%	0%
Information et communication	1%	0%	4%	1%
Activités récréatives	2%	2%	0%	2%
Activités spéc., scientifiques et techniques	8%	0%	8%	7%
Autres activités de services	5%	8%	4%	6%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : CCI Maine-et-Loire, Fichier Consulaire, janvier 2010

La répartition des créations d'entreprises en 2009 par secteur d'activité met en avant la part prépondérante prise par le commerce dans le développement économique du territoire. Si on y ajoute le secteur « Hébergement et restauration », cela représente 50% des nouveaux établissements du territoire. Ceci est le témoin du renforcement de l'activité touristique du territoire qui pèse pour environ 70% de la fréquentation touristique du département de Maine-et-Loire. Si il existe une réelle volonté d'encourager l'émergence d'un véritable pôle touristique et « d'art de vivre » dans le Saumurois, on note néanmoins que l'accroissement de l'offre dans les domaines liés aux activités culturelles et récréatives reste très limité malgré une identité marquée sur certains domaines (le cheval, le val de Loire, l'oénotourisme...)

Par ailleurs, au regard des chiffres, on constate que l'industrie manufacturière maintient son développement dans le Saumurois. A contrario, il est important de noter la stagnation du secteur des transports, malgré un positionnement favorable du territoire au cœur d'un réseau d'interconnexion entre les grandes villes. Le potentiel du Saumurois sur ce secteur semble important, néanmoins, l'offre en surfaces d'accueil pour des entreprises de ce type est très restreinte. Cela peut cependant évoluer dans les années à venir si on prend l'exemple du développement actuel de la plate-forme logistique du Méron à Montreuil-Bellay.

Desserte routière et autoroutière : un territoire au carrefour de grands axes

Le territoire du Saumurois est traversé dans toute sa partie nord par l'autoroute A85 reliant Tours (ainsi que le centre de la France et Lyon) à Angers (et l'A11, Nantes, Le Mans.) On retrouve sur cette autoroute un échangeur desservant le territoire, situé sur la commune de Vivy à 5 km au nord de Saumur. La mise en service de cette autoroute a permis une ouverture importante du territoire vers l'agglomération de Tours, qui regarde désormais davantage à l'ouest, en direction des agglomérations d'Angers et Nantes.

Des enjeux de développement économique importants résident par ailleurs dans la finalisation de la mise à 2x2 voies prévue dans le Schéma Routier Départemental du réseau routier principal qui irrigue le territoire. Ceci concerne tout particulièrement la RD 960 entre Saumur et Doué-la-Fontaine (et Cholet) et la RD 347 entre Saumur et Montreuil-Bellay. L'autre axe majeur du territoire, à savoir la RD 761 reliant Angers à Montreuil-Bellay via Doué-la-Fontaine est quant à lui d'ores et déjà partiellement réaménagé.

Le positionnement des villes de Doué-la-Fontaine et Montreuil-Bellay aux carrefours de voies de dessertes importantes entre les grandes agglomérations proches (Angers, Cholet, Tours, Poitiers, Niort) accrédite le fort potentiel de développement d'activités de type logistique à ces emplacements. Le développement de ces axes en direction des autres agglomérations permettrait également une meilleure desserte de l'ensemble de la zone de chalandise de la ville de Saumur qui s'étend au-delà du territoire du SCOT, vers les villes de Chinon et Bourgueil à l'est, mais aussi Thouars et Loudun au sud.

Enfin, l'accès au cœur du territoire rural du Saumurois devrait bénéficier d'un meilleur accès résultant des aménagements apportés aux voies touristiques du Val de Loire, en particulier la RD 751, principale route de desserte du Gennois vers Saumur.

Desserte ferrée : un enjeu du développement économique

En termes de desserte ferrée, le territoire du Saumurois est relativement privilégié, la gare de Saumur étant située sur la zone d'embranchement entre l'axe ferré principal Angers/Tours et l'axe en direction de Bressuire et la Roche-sur-Yon. Une deuxième gare de voyageurs desservant le territoire existe par ailleurs sur ce dernier axe, sur la commune de Montreuil-Bellay. Une halte ferroviaire sur la commune des Rosiers-sur-Loire (en dehors du SCOT), si ce projet voit le jour, pourrait également constituer une autre porte d'entrée sur le territoire et améliorer l'accessibilité d'une part importante du territoire.

De fait, le train constitue donc un moyen efficace de sortir du territoire pour rejoindre les grandes agglomérations voisines d'Angers et Tours. En outre, si la liaison TGV directe entre Saumur et Paris a été arrêtée, celle-ci a été compensée par un ajustement entre les liaisons St Pierre-des-Corps/Saumur et Paris/Saint Pierre-des-Corps afin de réduire au minimum les temps de correspondance.

Enfin, le territoire du Saumurois dispose d'un réel potentiel concernant le développement du fret ferré avec la mise en valeur de structures déjà existantes, en témoigne la réalisation de la Z.A. du Méron à Montreuil-Bellay, véritable plate-forme logistique multimodale fer/route.

Accompagnement économique : les enjeux

- **Aider au maintien des activités industrielles dans le territoire du Saumurois via l'identification et le développement de véritables filières d'activités autour des entreprises déjà présentes sur le territoire ;**
- **Organiser et mettre en réseau le tissu d'entreprises locales avec un effort particulier apporté au développement du secteur des services aux entreprises ;**
- **Encourager le développement de l'activité touristique sur le territoire, en particulier en lien avec ses atouts spécifiques (la Loire, le cheval, la vigne...) et plus généralement du pôle « art de vivre » qui caractérise le saumurois ;**
- **Etudier l'opportunité d'encourager le développement d'activités logistiques sur un territoire disposant d'atouts certains dans ce domaine.**

3. L'offre commerciale de détail

L'offre commerciale atteint 688 points de vente en 2007 (13.3% des commerces du département) pour une surface de plus de 155 099 m², soit plus de 14% des surfaces du département.

Entre 2004 et 2007, l'offre en commerce de détail sur le territoire connaît une progression importante sur le territoire du Saumurois en particulier en ce qui concerne le nombre d'établissements (+ 47 établissements sur cette période.) Le total des surfaces commerciales et les emplois dans le secteur progressent également (+10% de surfaces commerciales, +6.5% d'emplois.)

La hausse est tout particulièrement forte dans le secteur de l'équipement de la personne (+23 établissements, +31 % de surfaces commerciales, +57% d'emplois) témoignant ainsi du renforcement du centre-ville de Saumur en temps que véritable pôle commercial. Les chiffres témoignent par ailleurs du bon maintien du commerce alimentaire, en légère hausse sur le territoire alors qu'il baisse sur l'ensemble du département.

Le commerce de moins de 300 m² : un renforcement du pôle saumurois

En 2007, les 605 points de vente de commerce traditionnel représentent plus de 39 000 m² de surface de vente et 1466 emplois. La répartition entre les différents secteurs d'activité est en 2007 relativement proche de celle qu'on retrouve à l'échelle départementale. La part des secteurs « alimentaire », « équipement de la personne » et « équipement de la maison » y est sensiblement supérieure sur le Saumurois, au détriment des secteurs de « l'hygiène santé » et « culture, loisirs, divers ». Ceci s'explique par le positionnement commercial de Saumur, pôle d'échelle départemental disposant d'une offre complète et importante sur les secteurs de base, mais moins diversifiée sur les secteurs s'appuyant sur une zone de chalandise généralement plus large telle que la culture et les loisirs.

En termes d'évolutions, un rééquilibrage s'est donc effectué entre 2004 et 2007 sur le secteur de l'équipement de la personne, jusque là déficitaire sur le territoire. Ceci témoigne du regain d'attrait du centre-ville de Saumur et du renforcement de son rôle commercial, à l'échelle du territoire et au-delà. Par ailleurs, ce n'est pas uniquement ce secteur qui a progressé, mais bien l'ensemble du commerce sur le Saumurois, malgré une perte d'emplois et de surfaces commerciales dans les secteurs de l'équipement de la maison et de la culture/loisirs.

Les commerces de moins de 300 m² en nombre en 2007

	CA Saumur Loire Développement	CC Doué-la-Fontaine	CC du Gennois	Total en %
Point de vente alimentaire	116	16	9	23,3%
Point de vente équipement de la personne	99	14	0	18,7%
Point de vente équipement de la maison	43	7	5	9,1%
Point de vente hygiène et santé	135	20	6	26,6%
Point de vente équipements automobiles	16	6	0	3,6%
Point de vente culture, loisirs et divers	85	21	7	18,7%
Total -300m²	494	84	27	605
Total SCOT en %	54%	25%	21%	100%

Source : CCI Maine-et-Loire, Observatoire du commerce 2007

La répartition des commerces de -300 m² témoigne de la forte concentration de l'activité commerciale sur l'agglomération Saumuroise. La ville de Saumur en elle-même dispose d'un appareil commercial diversifié répondant à la plupart des besoins des habitants du territoire du SCOT. Cet appareil commercial aura par ailleurs encore tendance à se renforcer prochainement, si on se réfère à l'ouverture prochaine d'une nouvelle galerie marchande au contact du centre commercial Leclerc et à l'ouverture encore plus proche d'un centre commercial Carrefour Market sur la zone du Champs Blanchard. Notons aussi qu'un projet d'aménagement piétonnier est en cours de réflexion pour redynamiser le centre-ville de Saumur.

Néanmoins, l'offre reste inférieure en termes de diversité à celles de métropoles régionales telles qu'Angers ou Tours.

Sur le reste du territoire du SCOT, on constate que Doué-la-Fontaine dispose également d'une offre commerciale diverse répondant à l'ensemble des besoins locaux et permettant à la commune de se positionner de manière indépendante par rapport à Saumur. En revanche les espaces ruraux, à l'image du territoire du Gennois, ne disposent que d'une offre limitée ne permettant pas une évolution de manière autonome.

Le commerce de plus de 300 m² : vers une diversification de l'offre

Les grandes surfaces sont au nombre de 83 en 2007 sur le territoire, pour une surface de vente proche de 116 000 m² et 1 285 emplois. Elles représentent donc 12% des établissements commerciaux et 75% des surfaces dédiées au commerce dans le Saumurois. En termes de typologie, l'offre sur le territoire rejoint les chiffres rencontrés à l'échelle du département avec malgré tout un nombre important de magasin de type « Solderie dépôt-vente ».

Depuis 2004, l'offre s'est sensiblement accrue dans le secteur des grandes surfaces spécialisées (+6 établissements, hausse des surfaces/emplois pour les solderies/dépôt-vente.) En revanche, le secteur alimentaire a globalement peu progressé sur le territoire avec seulement l'ouverture de deux nouveaux supermarchés et une stagnation des emplois.

Les commerces de plus de 300 m² en nombre en 2007

	CA Saumur Loire Développement	CC Doué-la-Fontaine	CC du Gennois	Total
Hypermarché	2	1	0	3
Supermarché	11	4	1	16
Grande surface spécialisée	48	6	1	55
Solderie, dépôt, vente	8	1	0	9
Total +300m²	69	12	2	83
Total SCOT en %	83,1%	14,5%	2,4%	100%

Source : CCI Maine-et-Loire, Observatoire du commerce 2007

L'offre commerciale est globalement importante sur le territoire du SCOT. Néanmoins, de grandes disparités ressortent de l'analyse des différents secteurs du territoire. La majeure partie de l'offre est en effet concentrée sur la commune de Saumur, et dans une moindre mesure son agglomération (tout particulièrement la zone de Champ Blanchard à Distré.)

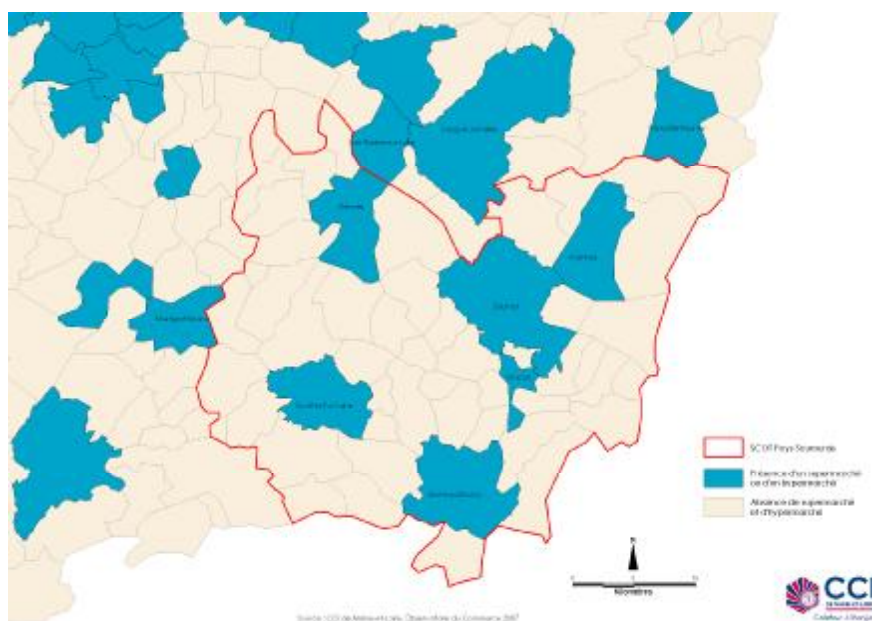
De même qu'au regard de l'offre en petits commerces, la commune de Doué-la-Fontaine joue là aussi son rôle de pôle commercial de proximité avec une offre relativement diversifiée en grandes surfaces spécialisées et la présence d'un hypermarché et plusieurs supermarchés.

En revanche le secteur du Gennois est lui quasiment dépourvu d'offre commerciale de ce type, ses habitants étant alors contraints de se déplacer vers les agglomérations voisines (Saumur, Angers, Doué.)

Au regard de l'offre commerciale proposée dans les communes limitrophes au territoire du SCOT, on constate que le territoire aura plutôt tendance à fonctionner de manière autonome. La zone de chalandise de Saumur couvre l'ensemble du territoire, et s'étend même au-delà, autant sur les communes de la vallée de l'Authion (secteur de Longué-Jumelles) que sur des villes extérieures au département (Thouars, Loudun, Chinon, Bourgueil.)

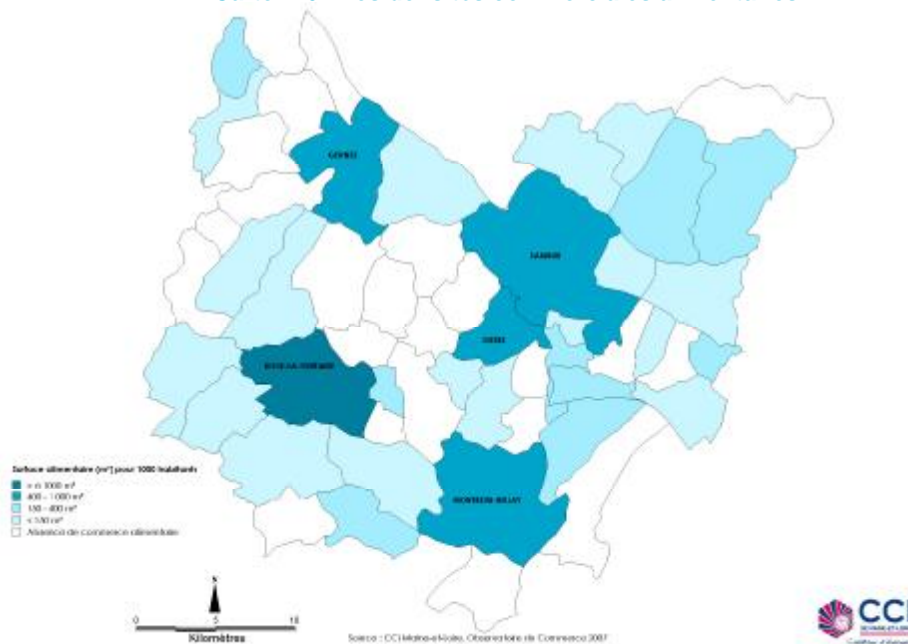
En revanche, une partie des communes rurales situées au nord-est du SCOT restent sous l'influence commerciale de l'agglomération angevine, de même que l'ensemble du territoire du SCOT lorsqu'il s'agit d'achats exceptionnels.

Carte n°5 : Répartition des supermarchés et hypermarché par commune



Le territoire possède une densité commerciale dans le secteur alimentaire relativement faible avec seulement 5 communes où l'offre est supérieure à la moyenne départementale (évaluée à environ 400 m²/1 000 hab.) La commune de Doué-la-Fontaine est un cas un peu particulier avec une offre alimentaire surdimensionnée par rapport à sa population et qui, de fait, draine la population de la plupart des communes alentours. Par ailleurs, on remarque que 22 des 53 communes sont à l'heure actuelle dépourvues de tout commerce alimentaire sur leur territoire.

Carte n°6 : Les densités commerciales alimentaires



L'appareil commercial : Les enjeux

- Définir les orientations générales privilégiées pour l'avenir de l'appareil commercial du territoire ; entre une polarisation accrue, ou bien une centralisation renforcée de l'activité sur Saumur ;
- Evaluer les possibilités de mise en place d'un réseau de proximité commerciale par rapport aux enjeux liés à des mobilités plus durables et un vieillissement des populations dans les communes rurales ;
- Renforcer la complémentarité et la qualité de l'offre sur le pôle de Saumur dans l'hypothèse d'un accroissement du rôle commercial de la commune.
- Maintenir les équilibres commerciaux de la Ville de Saumur au regard des implantations commerciales de la galerie marchande du Centre Leclerc et du carrefour Market.